

DEPARTEMENT DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE MONT S/S VAUDREY

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre février à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Paulette GIANCATARINO, Maire.

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
15	11	15

Présents : Bernard BERTHAUD, Sylvain CROZE, Bernard FRAIZIER, Paulette GIANCATARINO, Liliane GOY, Nicolas KOEHREN, Thomas HUMBLOT, Arnaud LAVIGNE, Christian MAGDELAINE, Christian SAINTHOT et Solène VILLET.

Date de Convocation :
28/01/2025

Absents : Marie-Hélène BILLOT, Stéphanie FAIVRE, Didier MOMBOBIER et Marie-Anne SALVADORI

Date d'Affichage :
05/02/2025

Pouvoir : Marie-Hélène BILLOT donne pouvoir à Paulette GIANCATARINO
Stéphanie FAIVRE donne pouvoir à Liliane GOY
Didier MOMBOBIER donne pouvoir à Arnaud LAVIGNE
Marie-Anne SALVADORI donne pouvoir à Bernard BERTHAUD

N° : 2025/01

Secrétaire de séance : Liliane GOY

OBJET :
Marché public à
procédure adaptée :
Maîtrise d'œuvre pour la
modification et
l'aménagement
d'espaces publics
existants

Madame la Maire indique que, suite à l'étude menée par Altereo sur la revitalisation du centre-bourg, un appel d'offres concernant une mission de maîtrise d'œuvre pour la modification et l'aménagement d'espaces publics existants a été publié sur le site Territoires Numériques. Mis en ligne le 30 septembre 2024, les candidatures étaient recevables jusqu'au 04 novembre 2024 à 12h. Six entreprises ou groupement d'entreprises se sont portées candidates et trois ont été retenues. Ces entités ont ainsi pu effectuer une visite de terrain la semaine du 02 décembre 2024. Ils avaient alors possibilité de déposer leurs offres jusqu'au 06 janvier 2025 à 12h. Une audition s'est déroulée avec la commission d'Appel d'offres le mercredi 15 janvier 2025.

L'aménagement envisagé portait sur la place Louis Maire, la voie bordant l'église (et notamment le croisement avec la rue du Lançot) et la rue de l'Hameçon.

Début octobre 2024, la rue de l'hameçon a connu une forte inondation. Les travaux envisagés doivent tenir compte de cet élément primordial qui n'était pas considéré dans la consigne initiale.

Suite aux auditions, la commission et Madame la Maire veulent proposer au conseil municipal de déclarer le marché public à procédure adaptée sans suite au regard de la redéfinition du besoin et relancer un nouveau marché à procédure adaptée intégrant ce besoin supplémentaire. En outre, la commune en profitera pour rajouter l'aménagement du parking végétalisé derrière l'école et le passage au tennis depuis la rue Vieille d'Arbois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De déclarer le marché public à procédure adaptée « **Mission de Maîtrise d'œuvre pour la modification et l'aménagement d'espaces publics existants** » sans suite au regard de la redéfinition du besoin
- De relancer un nouveau marché public à procédure adaptée intégrant en plus de la place Louis Maire, de la rue longeant l'église et de la rue de l'hameçon, une étude pour traiter les inondations de la rue de l'hameçon, la création d'un parking végétalisé derrière l'école et l'aménagement du passage au tennis depuis la rue Vieille d'Arbois
- D'autoriser Madame la Maire, ou un adjoint, à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré à la date susdite,
Et ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

La Maire,
Paulette GIANCATARINO

